

TROPHÉE D'ÉTÉ

OUJDA - MARRAKECH

Date de la compétition	Dates limites des engagements	Start listes	Dates limites des retraits
OUJDA Samedi 18/08/2017	Vendredi 11 Août 2017	Lundi 14 Août 2017	Mercredi 16 Août 2017
MARRAKECH Dimanche 26/08/2017	Vendredi 18 Août 2017	Lundi 21 Août 2017	Mercredi 23 Août 2017

PROGRAMME DES ÉPREUVES

1 ^{ère} Session				2 ^{ème} Session			
Matin à 09h30mn				Après-midi à 16h00mn			
N°	Épreuves	Sexes	Catégories	N°	Épreuves	Sexes	Catégories
1	200m 4nages	Filles	M-C-J-S	11	100m Nage Libre	Garçons	M-C-J-S
2	200m 4nages	Garçons	M-C-J-S	12	100m Nage Libre	Filles	M-C-J-S
3	100m Dos	Filles	M-C-J-S	13	50m Dos	Garçons	M-C-J-S
4	100m Dos	Garçons	M-C-J-S	14	50m Dos	Filles	M-C-J-S
5	50m Brasse	Filles	M-C-J-S	15	100m Brasse	Garçons	M-C-J-S
6	50m Brasse	Garçons	M-C-J-S	16	100m Brasse	Filles	M-C-J-S
7	100m Papillon	Filles	M-C-J-S	17	50m Papillon	Garçons	M-C-J-S
8	100m Papillon	Garçons	M-C-J-S	18	50m Papillon	Filles	M-C-J-S
9	Relais 4x50m Nage Libre	Filles	M-C-J-S	19	Relais 4x50m 4 Nages	Filles	M-C-J-S
10	Relais 4x50m Nage Libre	Garçons	M-C-J-S	20	Relais 4x50m 4 Nages	Garçons	M-C-J-S

* RÈGLEMENTS DE LA COMPÉTITION *

1- Cette compétition est réservée uniquement aux catégories des **Minimes, Cadets, Juniors et Seniors des régions de Casablanca et de Marrakech.**

2- La participation aux épreuves individuelles et aux relais lors du Trophée d'été est **réservée uniquement aux nageurs et nageuses qui n'étaient pas qualifiés aux Championnats du Maroc en bassin de 25m ou bien aux Championnats du Maroc en bassin de 50m.**

Ex : Un (e) nageur (se) qualifié (e) à au moins à une épreuve individuelle aux Championnats du Maroc en bassin de 25 m ou bien aux Championnats du Maroc en bassin de 50 m n'a pas le droit de prendre part à cette compétition.

3- Aucun nageur (se) ne pourra être engagé (e) à plus de 02 **épreuves individuelles et 01 relais par séance.** Toutefois un nageur (se) pourra être engagé dans une troisième épreuve à savoir :

Le 200m 4Nages Filles et Garçons

4- Chaque association sportive a le droit d'engager un nombre illimité de nageurs (ses) par épreuve et par catégorie.

5- La présentation des licences est obligatoire avant chaque épreuve.

6- La composition des séries sera établie **toutes catégories confondus.** Les résultats seront édités par épreuve et par catégorie..

- 7- Tout(e) nageur (se) absent (e) lors d'une épreuve individuelle lors d'une séance sera automatiquement disqualifié (e) pour les épreuves individuelles suivantes dans lesquelles il ou elle est engagé(e) au cours de cette même séance et une amende est infligée à l'association sportive par nageur (se) et par épreuve suivant le barème en vigueur.
- 8- En cas d'absence ou de manque d'engagés entraînant une série de moins de trois (3) nageurs (ses), cette série sera fusionnée avec la série suivante, par la FRMN ou le juge arbitre.
- 9- Les fiches de relais doivent être remises au secrétariat de la compétition une heure avant le début de l'épreuve.
- 10- Des classements distincts par catégories seront établis pour chaque épreuve garçons et filles.
- 11- Seuls les 08 premiers **ayant réalisées le Temps Minima** (TLD) de chaque épreuve seront cotés.
- 12- Les 03 premiers par épreuve et par catégorie recevront des médailles.
- 13- Les classements généraux des catégories M-C-J-S (Filles, Garçons) serviront pour désigner l'équipe gagnante de ce Trophée.
- 14- Une coupe sera remise à l'association sportive classée : **1ère** au classement général de chaque catégorie. Pour prendre part au classement général d'une catégorie, l'association sportive doit participer avec au moins une fille et un garçon dans catégorie concernée.
- 15- Une coupe sera remise à l'association classée **1ère** au classement Messieurs et à l'association classée **1ère** au classement Dames de chaque catégorie.